

LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES

Vote du budget primitif 2025 en avril

Comme chaque année, le projet de budget de la commune fait l'objet d'un examen en conseil municipal et donne lieu à un vote (une délibération) du conseil municipal dont le détail figure dans le compte-rendu, consultable en ligne après sa validation. Ce budget prévoit pour 2025 les recettes et dépenses de la commune et est qualifié de primitif car certaines recettes ou dépenses peuvent être différentes de celles prévues.

Bilan financier de la commune sur la mandature 2020-26

Cette année, l'examen du projet de budget a été complété par la communication d'un document de l'administration des Finances publiques. Ce document n'a pas été demandé par la Mairie de Vaucelles mais a été spontanément adressé par l'administration.

Il retrace l'évolution des grands indicateurs retenus par les Finances publiques depuis la dernière élection municipale de 2020.

Les indicateurs étudiés sont : Fonctionnement, Investissement et Auto-financement.

Les grandes sections du budget : Fonctionnement, Investissement et Auto-financement

L'administration des Finances publiques retient 3 grands indicateurs pour dresser un état des finances de la commune : Fonctionnement, Investissement et Auto-financement. Le tableau reprend ces 3 indicateurs et précise les montants prévus dans le budget 2025

Indicateurs	Exemples de quelques mouvements concernés	
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	Impôts et taxes locales : part de la taxe foncière Dotation de l'Etat : Dotation globale de fonctionnement	Les salaires des personnels Les charges à caractère général (exemple : facture d'électricité de la mairie) Les provisions Les intérêts des emprunts
	Pour 2025 : prévision de 265 493 euros	Pour 2025 : 243 679 euros
En prévision pour 2025 : + 21 818 euros		
Investissement	Transfert d'excédents de fonctionnement TVA Subventions Conseil départemental (APCR et DETR attribuées par projet)	L'achat de matériels durables La construction ou aménagement de bâtiments Les travaux d'infrastructure Le remboursement du capital des emprunts
	Pour 2025 : prévision de 87 797 euros	Pour 2025 : prévision de 81 363 euros
En prévision pour 2025 : besoin de financement de 6 434 euros		
Auto-financement	L'autofinancement permet de financer les dépenses d'investissement en utilisant la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement.	

100 euros de Vaucelles

Pour mieux appréhender le montant des différents postes budgétaires de la commune, certains indicateurs ont été ramenés proportionnellement à 100 euros.

Quand la commune collecte 100 euros pour son fonctionnement, 80 euros proviennent de l'imposition locale et 17 euros des différentes dotations.

Quand la commune dépense 100 euros pour son fonctionnement, elle consacre 46 euros aux charges générales, 26 euros aux charges de personnel et 18 euros aux charges de gestion courante.

Édito

Ce numéro du bulletin d'information de la commune est consacré aux finances de la commune. Nous avons souhaité vous donner les informations nécessaires sur la gestion financière de la commune depuis le début du mandat en 2020 car il ne sera pas possible de communiquer sur cette question à l'approche des prochaines élections municipales de mars 2026.

Cette période a été rendue difficile notamment par l'augmentation des charges en énergie, assurance et la réduction des dotations d'Etat. Toutefois, l'examen des différents indicateurs montre que notre commune gère ses finances de manière maîtrisée et que sa situation financière est saine.

Nous vous souhaitons une bonne lecture des différents points et restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets.

Bon été à vous en profitant de vacances, de sorties, de manifestations et de temps passé avec vos proches.

C'EST PRATIQUE !

MAIRIE DE VAUCELLES

le Bourg, 14400 VAUCELLES,
09 54 52 76 42
mairie.vaucelles@gmail.com

- Permanences

jeudi de 16h à 19h

- Accueil téléphonique

lundi mardi, mercredi, jeudi et vendredi

- Secrétariat

Corinne Quievre et Sandra BROSELARD

- Salle communale

prendre contact avec le secrétariat de la Mairie

Le budget 2025 : un budget maîtrisé

Bilan : Le budget adopté en Conseil municipal permet de faire face à toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues dans le budget primitif de la commune, en s'appuyant notamment sur la capacité d'autofinancement, sans aucune augmentation des taux d'imposition.

Le compte administratif 2024 : la réalité financière de l'année écoulée

Le budget prévoit un montant de recettes et de dépenses sans savoir si elles correspondront à ce qui sera réellement engagé. Le compte administratif est le document qui reprend les recettes réellement perçues et les dépenses réellement exécutées.

En 2024, la section Fonctionnement a connu un solde positif d'environ 80 000 euros, auxquels il faut ajouter le report de 448 000 euros. Ce report correspond aux excédents cumulés des années précédentes. Cette section a un résultat définitif de 508 668 euros pour 2024.

En 2024, la section Investissement a connu un

solde négatif de 41 894 euros.

Si l'on rassemble les résultats de ces deux sections, les dépenses (en fonctionnement et en investissement) représentent 344 452 euros et les recettes 811 227 euros. La différence correspond à un excédent de 466 774 euros. Cet excédent nous permet de financer nos investissements sans avoir recours à des emprunts ou à une augmentation des impôts.

L'exercice 2024 montre que la situation financière de la commune continue d'être bonne et que la capacité d'autofinancement augmente.

Rétrospective : le bilan financier de la mandature 2020-2026

Le bilan réel de la mandature 2020-2025 ne pourra être réalisé qu'à la suite du compte administratif 2025 mais d'ores et déjà, des éléments permettent de dresser un état de la gestion par le conseil municipal des finances de la commune depuis 2020.

Fonctionnement / recettes : Les recettes sont passées de 257 285 euros à 263 181 euros, en partie grâce à l'augmentation de population de Vaucelles.

Fonctionnement / dépenses : Les dépenses sont passées de 153 480 euros à 199 586 euros.

Investissement / dépenses : Les dépenses liées

à l'investissement ont connu un pic en 2020 avec les travaux d'aménagement du bourg mais ont considérablement diminué pour atteindre 62 781 euros en 2024.

La trésorerie disponible s'élevait en 2020 à 461 272 euros et à 476 876 euros en 2024, montrant que la commune développe son activité sans affaiblir sa trésorerie.

Ces données montrent que le bon bilan de 2024 n'est pas une anomalie sur la période 2020-2024 et qu'il s'inscrit dans un contexte de bonne gestion sur l'ensemble du mandat 2020-2025.

Comment notre commune se comporte-t-elle par rapport aux communes de population équivalente ?

Après avoir vu ces différents résultats, il est intéressant de comparer la situation de Vaucelles par rapport aux communes de population équivalente.

C'est le document adressé par l'administration des Finances publiques qui apporte les éléments nécessaires.

Principaux enseignements :

Notre commune se présente avec moins de recettes de fonctionnement que la moyenne départementale et davantage de dépenses de fonctionnement.

Recettes : La fiscalité locale est moindre alors que les dotations sont nettement inférieures.

Dépenses : Les charges de personnel et les charges générales sont nettement inférieures

La capacité d'autofinancement générée en 2024 est légèrement inférieure à celles d'autres communes équivalentes du département.

Pour autant, elle vient abonder le fonds de roulement pour le porter à 472 500 euros, du fait de l'accumulation des années passées. Cette somme permettrait de faire face à 28 mois de dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement ont connu un pic en 2020 avec les travaux d'aménagement du bourg (+1 million d'euros) et le remboursement des emprunts se poursuit.

L'endettement de la commune

La commune a pu financer en partie des travaux importants grâce à sa capacité d'auto-financement mais a dû recourir à l'emprunt pour financer notamment les travaux du bourg.

Le montant des dettes financières était de 617 222 euros en 2020 et représente en 2024, 316 569 euros : la charge a diminué de moitié, notamment par le remboursement anticipé en 2023 d'un prêt contracté pour régler l'avance de TVA.

Des investissements au coût modéré pour la commune

Certains investissements réalisés ces dernières années (les caméras de surveillance, les travaux de réfection de voirie de la rue de l'Eglise, d'eaux pluviales dans la Rue de Nihault) ont vu leur coût limité par l'obtention de subventions du Conseil départemental. D'autres travaux en prévision (4^e tranche d'aménagement du bourg, réparation de la toiture de l'église) seront eux aussi éligibles à des subventions, limitant le coût à supporter par la commune.

LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES



Comité de rédaction :
Guillaume Gautier-Lair, Annie David, Christian Duvet,
Isabelle Jehanne, Henri Muratet, Sylvaine Gueller, Charlotte
Arson, Henri Legrand, Marie-Thérèse Montagne, Fabrice
Bazire, Guillaume Dussous, Sandra Brosselard.